

Tel un marathon

Un dernier comité technique spécial des préfectures de 6h30 Des textes proposés par l'administration..... l'endurance

Compte tenu de l'absence totale de dialogue social, nous avons inscrit des points supplémentaires à l'ordre du jour (réf tract du 4 novembre).

Pour les SGCD, **OÙ EN EST-ON du transfert de points des collègues de DDI affectés dans les SGCD ?** Visiblement, c'est une bonne question ? Ce transfert budgétaire qui n'est pas fait (rappelez vous ....la création des SGCD ? ce n'était pas au 1er janvier 2021) va devoir faire l'objet d'un arbitrage par le cabinet de la première ministre.

***Le ministère de l'écologie a récupéré les points sur le dos de ses agents affectés en DDI !!!!***

Pour les CERT CNI PASSEPORT et CARTES GRISES, le ministère a injecté l'équivalent de 307,5 ETPT et 212 mois vacataire sont venus en renfort des collègues sur les CERT PERMIS DE CONDUIRE.

**ALERTE** l'administration centrale étudie la possibilité de **maintenir ou pas 3 CERT CNI PASSEPORT** dits secondaires ANGOULEME BELFORT et FOIX au regard de la performance de ses agents !!!

Pour le ministère, le CERT de Nantes aurait trouvé son rythme de croisière avec 35 000 dossiers en stock. Aucun CIA spécifique n' a été prévu pour les CERT malgré l'augmentation significative de leurs activités lors des printemps et été 2022.

Bilan à mi parcours de l'expérimentation CGF (transfert de mission et donc d'agents MI vers la DGFIP dans 2 régions expérimentales Bretagne et Centre Val de Loire) :

⇒ Le déploiement devrait se faire à toutes les régions au 1er juillet 2023 si....., comme l'a indiqué le secrétaire général, toutes les conditions sont réunies.

Quant aux annonces sur les 5 dé fusions de sous-préfecture, le ministère s'attelle aux locaux. Le package sous-préfet, c'est un lieu pour l'entité sous-préfecture, une résidence, un chauffeur.... et des agents : combien y seront affectés ? **pas de réponse.**

FO PREFECTURES a demandé et obtenu la cartographie d'affectation des futurs sous-préfets affectés nommés secrétaire général adjoint, chargé de mission ou affectés pour FRANCE 2030 (après la relance.... les investissements).

**Comme indiqué dans notre déclaration préalable, des têtes à défaut de bras. Trop c'est trop.**

***Les fonctionnaires de préfectures auront-ils leurs congés en 2024*** (comme le ministre l'a indiqué ?) il est trop tôt !!! Pas de réponse non plus sur l'organisation matérielle des JO (mobilisation de personnels notamment) et sur le coût que devra prendre en charge le ministère de l'intérieur. ***Trop tôt mais il ne faudrait pas que cela soit trop.... tard.***

**Verra t'on le ministre pour le budget 2023 ?** peut-être une réunion avec le secrétaire général en janvier 2023 après notification des effectifs par RBOP ? Pour les difficultés de paie et le lien SGCD SGAMI, la DRH n'a aucune remontée de difficultés. Le "***je vais bien, tout va bien***" d'un côté et de l'autre les agents qui ont ...., à juste titre, le sentiment qu'il fut un temps où l' administration était en difficulté pour le versement des indemnités accessoires mais que maintenant c'est au traitement que l'administration s'attaque. La mobilité au fil de l'eau, entre autre, n'aide pas.

**Pour FO Préfectures, chacun doit être dans son rôle et le "pas nous" des SGCD et le "pas nous" du côté des SGAMI doit cesser.**

